

Master Urbanisme et Aménagement

Présentation

Description : Le Master est dispensé au sein de l'IATEUR (Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims), créé en 1971. Il est reconnu par l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et en Urbanisme), l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes) et l'AESOP (Association of European Schools of Planning). L'objectif du Master est de former des urbanistes et des aménageurs, dans une perspective de durabilité. Il met l'accent les dimensions environnementales des politiques d'aménagement et vise à mieux cerner la complexité des domaines et des techniques de l'aménagement urbain durable. Pour cela, les enseignements soulignent, d'une part, les nouveaux champs d'actions induits par les évolutions contemporaines et le développement de nouveaux outils et, d'autre part, permettent aux étudiants d'acquérir d'une bonne connaissance des systèmes de décisions et des logiques de gouvernance. La formation propose 3 spécialisations thématiques lors de la 2e année : 1/Smart Cities et politiques numériques ; 2/Urbanisme temporel et approche chronotopique de la ville ; 3/Urbanisme en campagne : reconfiguration des espaces agro-urbains. Chacune de ces spécialisations s'articulent autour d'enseignements magistraux, d'ateliers, de stages professionnels et de mémoires de recherche. La formation bénéficie de plusieurs accords internationaux qui permettent aux étudiants de suivre une partie de leur cursus à l'étranger.

Compétences acquises à l'issue de la formation : Les enseignements du Master Urbanisme et Aménagement sont à la fois théoriques et pratiques. Ils donnent notamment aux étudiants : 1/des connaissances sur les techniques et pratiques du champ professionnel de l'urbaniste et de l'aménagement (histoire et théories de l'urbanisme et de aménagement, approches socio-économiques, politiques environnementales, acteurs de l'urbanisme, marchés publics, maîtrise foncière, etc.) ; 2/ des compétences sur les outils techniques (techniques d'enquête, cartographie, outils et techniques informatiques, etc.). Les compétences professionnelles couvrent l'acquisition de capacités d'analyse, d'aide à la décision, de gestion et de proposition.

Modalités d'enseignement : Formation initiale et Formation Continue. En Master 1 : cours – atelier – voyage d'études – sorties de terrain. En Master 2 : cours – stage - ateliers – voyage d'études – montage d'exposition – séminaires – mémoire de recherche.

Stages et projets tuteurés : UN STAGE OBLIGATOIRE : ce stage s'interpénètre avec le cursus d'enseignement afin de permettre une dialectique entre enseignements théoriques et préprofessionnalisation, comme le recommande l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes). Il se déroule au sein d'un organisme professionnel public ou privé, par exemple : bureaux d'études, agences d'urbanisme, intercommunalités, PNR, CCI, organisme de logement social. Le stage obligatoire est préparé en Master 1 par des enseignements de méthodologiques. Un stage facultatif peut être effectué à la fin de la 2e année de Master. TROIS ATELIERS PROFESSIONNELS : La formation propose aux étudiants, dès la 1ere année du Master, d'acquérir une boîte à outils indispensables à tout urbaniste aménageur. Au semestre 2, ils ont une initiation aux ateliers, première mise en situation de commande réelle

avec un commanditaire public ou privé. La 2e année permet aux étudiants de suivre deux ateliers semestriels. Le travail d'atelier constitue un moment de la formation où les étudiants sont amenés à répondre à une commande réelle émanant de structures privées ou publiques. L'objectif est d'initier les étudiants à l'exercice professionnel et de leur permettre d'en acquérir les bases méthodologiques. Le travail atelier est, en effet, l'occasion de développer des compétences transversales : 1/les étudiants sont mis en situation de chargés de mission, travaillant en groupe sous la hiérarchie directe de chefs de projet (leur équipe encadrante). Ils perfectionnent les compétences nécessaires au travail en groupe et sont amenés à aborder les difficultés de la gestion d'équipe. Cela leur permet de savoir se situer dans une chaîne hiérarchique et de se confronter au management de projet. 2/Les étudiants réalisent des notes de synthèse opérationnelle, des notes d'aide à la décision, des comptes-rendus, des ordres du jour, etc. Ils élaborent des outils de gestion de projet et d'activité : tableaux de bord de suivi d'activités, calendriers prévisionnels, budgets prévisionnels, schémas d'acteurs, etc. 3/Les étudiants sont formés à la communication et aux échanges en milieu professionnel : savoir solliciter le bon interlocuteur en fonction des attentes, savoir analyser le jeu d'acteur en adaptant le mode de communication à la « cible » visée (élus, commanditaire, public, expert universitaire...). Les outils de conduite de réunion et de gestion de conflits sont aussi abordés. Enfin, en relation très étroite avec l'équipe encadrante, les étudiants sont encouragés à valoriser leurs travaux dans des médias en abordant la prise de contact avec ces médias ou la rédaction de communiqués de presse. 4/L'atelier est également l'occasion de perfectionner la méthodologie des étudiants en matière de recueil et d'analyse d'informations, de façon complémentaire à l'initiation à la recherche.

Admission

Modalités d'admission : Portail Master

Prérequis obligatoires : Toute Licence

Prérequis recommandés : Connaissances de base en urbanisme et aménagement

Et après...

Poursuites d'études envisageables : Doctorat

Débouchés : chargé de mission ou de projet en urbanisme opérationnel, gestion foncière, développement territorial, etc. dans des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État, des sociétés d'aménagement, des agences d'urbanisme ou bureaux d'études.

Informations pratiques

Responsable de la formation : Sandra Mallet. sandra.mallet@univ-reims.fr

Coordonnées du secrétariat : UFR Lettres et Sciences Humaines 57, rue Pierre Taittinger BP 30
51571 REIMS Cedex - courriel : sophie.duee@univ-reims.fr

- Journée Portes Ouvertes le samedi 17 février 2018 –

(Nouvelle offre de formation pour la rentrée 2018/2019 sous réserve d'ouverture)

